Platerie/peinture

Catalogue des formations



Cours préparation aux EFA

Cours



Cours pratiques facultatif

Le but de ce cours est de fournir aux apprentis une préparation complète et effi cace en vue des examens de fin d'apprentissage (EFA) sur les éléments qu'ils ne pratiquent pas ou peu en entreprise. À travers une approche combinant théorie et pratique, ce coaching adopte une vision d'employeur exigeant plutôt que d'enseignant académique. L'objectif est de perfectionner les exercices qu'ils doivent déjà savoir exécuter pour atteindre le niveau d'excellence requis pour l'obtention du CFC.

Programme

Partie théorique

- Préparation stratégique aux examens de fi n d'apprentissage
- Harmonies des couleurs et arrangements de teintes.

Partie pratique

- Mise en place de pochoirs et remplissage.
- Poncifs, fi lets et galons.
- Rattrapages de teintes.
- Giclage.
- Stoppage d'un papier-peint.
- Réparation d'un impact dans un crépi.
- Découpes et retours en papier-peint.
- Préparation à l'oral.

Intervenant

- Stéphane Michelet — 079 598 55 77

Informations utiles

- Ces cours sont répartis sur une semaine et durent 4 jours (plusieurs groupes établie après le délai d'inscription).
- **Pas de cours le jours de cours à l'école professionnelle.**
- **Repas :** Organisé et pris en charge par l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP)

Prochaine session :	Prochaine session 2027

Type	Prix
cours complet	pris en charge

Public cible

Apprentis de 3ème année et répétants du métier : **_Peintre CFC**

Apprentis de 2ème année et répétants du métier : **_Aide-Peintre AFP**

Horaires

Prochaine session en 2027

Durée du cours : 4 jours sur 5
8h15 — 11h45 / 13h00 — 17h00

EPCA Sion, ateliers-école

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours



Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

TELECHARGER LE FLYER

Conditions d'admission

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

Professionnels avec « expertise ciblée »
Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

Professionnels avec « expertise globale »
Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COPIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COPIL décide au cas par cas des éventuelles admissions

et/ou exemptions et de leurs modalités.

Informations examens

Examen Module 7 aura lieu sur plusieurs soirs.
L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

Dates de cours 2027

- Les dates suivront en 2027.

Pour les horaires exactes 2026, veuillez consulter le flyer.

La formation aura lieu seulement en cas d'inscriptions suffisantes.

Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

Prochaine session :	Prochaine session en 2027

Type	Prix
Formation complète	CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen
Module(s) à choix	CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

Horaires

Prochaines session en 2027 - dates suivront.

2 jours et 6 soirées (yc examens)

le soir : 18h00 - 21h00/30
la journée : 08h00 - 17h00

Modules

INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie
- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

ASPECTS ÉCONOMIQUES

Module obligatoire

- Subventions cantonales
- Subventions communales

- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

CAS PRATIQUES ET EXERCICES

Module obligatoire

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences

- Préparation à l'examen final

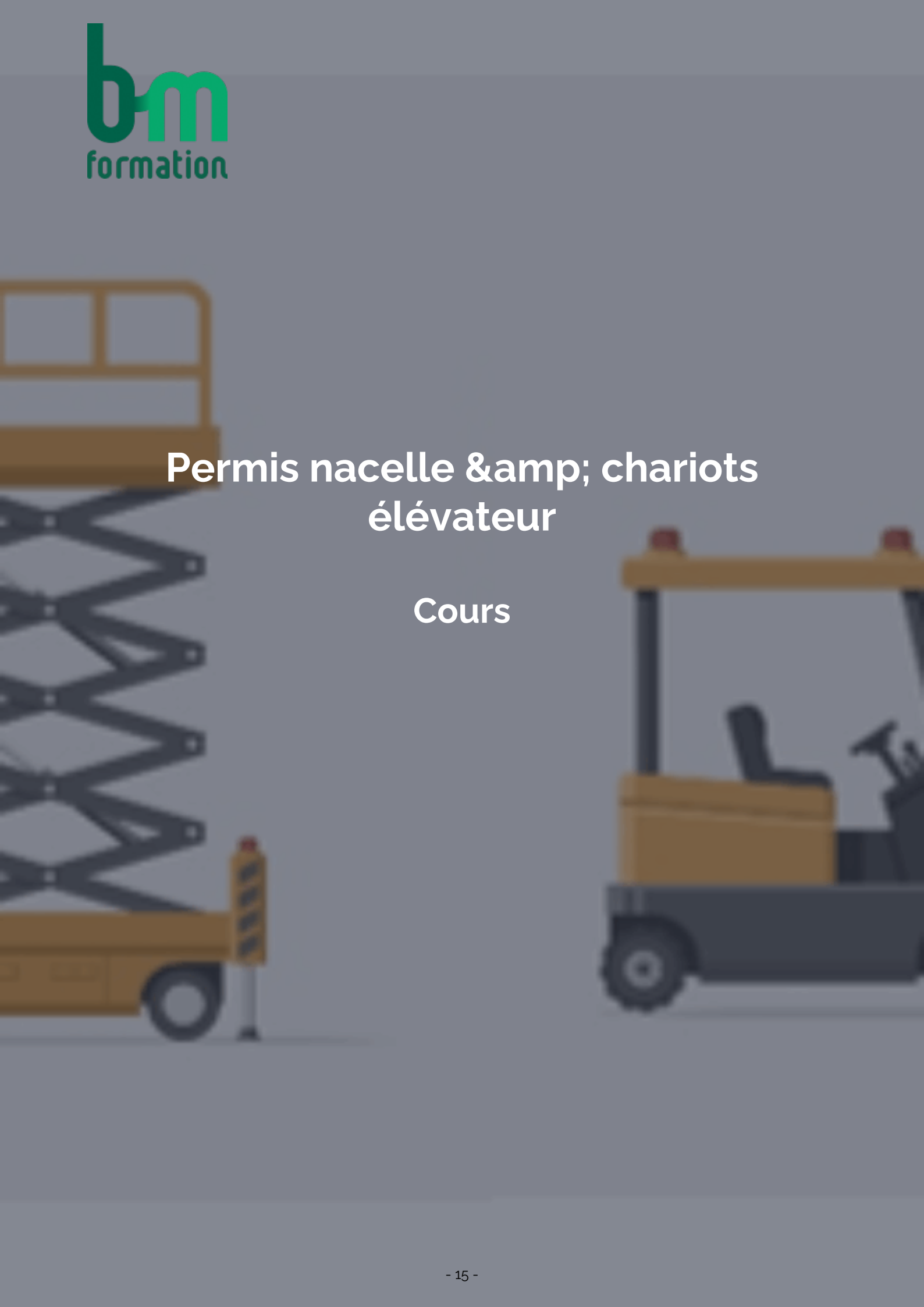
SESSION D'EXAMENS

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

Personne de contact



Mme Andreia Marques
Tél : 027 327 51 09



Permis nacelle & chariots élévateur

Cours

Permis nacelle

Cours sur 1 jour – 6 personnes par cours

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des
dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA),
la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

But et contenu :

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;
- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

Chariots élévateur

Cours de base sur 2 jours – 12 personnes par cours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

But et contenu :

- Obligation et responsabilités ;

- Sécurité et risques potentiels ;
- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

Catégories :

- Timon & Contrepoids (cours de base R1/R2)
- *Latéral R3 (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

Prochaine session :	Diverses dates 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution prof. (CPR)	pris en charge (pour les branches qui le proposent dans leur programme)
Non-cotisant CPR / autres branches	CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00 excl. TVA (chariots élévateur)

Public cible

Toutes les branches confondues selon programme proposé

Horaires

08h00 – 17h00
Airnace SA – 1902 Evionnaz

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

BM Campus
Rue de Oscar-Bider 54
1950 Sion

Handwerkerverband
Brückenweg 12
3930 Visp

Contact
info@bmvs.ch
formation@bmvs.ch